

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 14

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Vischer, président, soutient le projet du Comité central, tendant à un nouveau versement de 3000 fr. au fonds des pensions; il propose de porter ce capital progressivement jusqu'à 50 000 fr. L'aisance relative de la rentrée des cotisations est un bon signe pour la Société; la nouvelle année s'annonce sous d'heureux auspices, puisque 43 candidatures ont déjà été présentées.

Les réviseurs des comptes ont déposé leur rapport et proposent l'approbation. L'orateur les remercie pour leur examen soigneux.

M. von Gugelberg, ingénieur, confirme que les réviseurs ont trouvé les comptes en ordre et ressentent une satisfaction particulière du fait que le beau legs de notre membre honoraire M. Abt, a posé la première base du fonds réservé à l'érection d'une *Maison des ingénieurs*.

M. le Dr Brown, ingénieur, fait siennes les déclarations de M. von Gugelberg et tient à exprimer au Secrétariat les remerciements de la Société pour le travail consciencieux qui a été fait.

M. Vischer, président, joint à ces remerciements ceux du Comité central.

Les comptes de 1933 sont approuvés sans réserves.

M. Vischer, président, désire joindre une remarque à la discussion des comptes et du budget; la *S. I. A.* ne doit pas oublier que ses finances reposent, au fond, sur une base étroite; la source principale des recettes, de la Caisse centrale, se trouve dans les affaires d'édition. Un recul sensible dans la construction pourrait provoquer un arrêt dans la vente des normes et aurait ainsi de graves conséquences sur les recettes qui en découlent. Il serait plus logique de verser le produit du commerce des normes à un fonds géré à cet effet et de voir à couvrir les frais généraux de la *S. I. A.* par les cotisations des membres. Notre cotisation actuelle de 12 fr. est bien modeste; des associations analogues demandent, en général, des participations financières fort supérieures à leurs membres. Le Comité central doit rendre les délégués attentifs au fait que, avec le montant actuel des cotisations, aucune action extérieure n'est possible dans le sens social de création de travail, d'aide aux chômeurs, etc.; il se réserve de s'adresser aux membres en cas de besoin, pour obtenir les moyens qui seront nécessaires.

Le Comité central s'est demandé s'il conviendrait de relever la cotisation annuelle; il préfère toutefois s'en abstenir pour le moment, parce qu'on ne voit pas nettement aujourd'hui la manière dont la Société pourrait intervenir dans les circonstances économiques actuelles, ni de quels moyens elle devrait disposer à cet effet. La *S. I. A.* doit d'abord se proposer un but précis, puis, le cas échéant, s'adresser aux membres pour obtenir d'eux les ressources nécessaires.

Le budget de 1934 est également approuvé sans réserves.

M. Vischer, président, rappelle que, suivant règlement de la *Fondation Geiser*, un concours s'ouvre pour cette année. Les moyens disponibles pourront servir à une action en faveur de nos collègues sans travail. Le Comité central demande l'autorisation de distribuer les prix tôt après la décision du jury, ceci en dérogation du règlement, qui prescrit d'attendre la prochaine assemblée générale.

M. Eichenberger propose d'autoriser le Comité central à donner, cette fois-ci, connaissance des résultats du concours selon son propre jugement. Une modification du règlement, si elle paraît nécessaire ensuite, pourra être apportée avec l'assentiment de la prochaine assemblée des délégués.

M. Vischer, président, est d'accord avec cette proposition, que l'assemblée accepte à l'unanimité.

M. Jegher, ingénieur, serait heureux de voir la *S. I. A.* intervenir en faveur des techniciens sans occupation; elle pourrait, en particulier, soutenir l'Office du travail technique pour chômeurs. Si l'on ne décidait pas irrévocablement de l'attribution du legs Abt, le laissant à disposition du Comité central, celui-ci userait de cette ressource suivant les cas; il y aurait un avantage à ce que la *S. I. A.* possédât un capital permettant d'assumer, le cas échéant, des tâches imprévues.

M. Tobler, ingénieur, préférerait aussi réserver la libre disposition de ce fonds.

M. Vischer, président, rappelle que la création du fonds pour la *Maison S. I. A.* a été portée à la connaissance de la der-

nière assemblée des délégués et que les héritiers de M. Abt, notre ancien membre honoraire, sont d'accord avec cette affectation. Il est difficile désormais de changer d'avis à cet égard.

M. von Gugelberg, ingénieur, approuverait fort une action de la *S. I. A.* en faveur des techniciens sans travail; peut-être serait-il possible d'en trouver les moyens dans la fortune de la Société. Il estime, d'autre part, exagérés les impôts payés sur le legs Abt à la Ville de Lucerne.

M. Vischer, président, déclare que le Comité central s'est efforcé, de diverses manières mais sans succès, d'obtenir une dispense de cet impôt. Le Comité central pense qu'on doit faire quelque chose pour la *Maison S. I. A.*; il demande de ne rien changer à l'affectation de ce fonds.

M. Hæchel, architecte, appuie les propositions du Comité central, et propose de donner à cette réserve le nom de « Fonds pour la Maison des ingénieurs et des architectes ».

M. Naef, architecte, préférerait voir créer ainsi l'amorce d'un « Fonds des donateurs ». Cette appellation plus large admettrait sans autre de nouveaux apports.

M. Vischer, président, serait d'accord avec le titre de « Fonds pour la Maison des ingénieurs et des architectes », comme le propose M. Hæchel; le legs Abt en constituera le premier élément.

Cette proposition est acceptée tacitement. (A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Les transports sur rail, route et eau, leur situation, leurs possibilités d'avenir, par *Camille Barbey*. — Une brochure (21 × 29,7 cm) de 28 pages. Hors commerce.

Dans cette brochure, consacrée principalement aux transports par rail, l'auteur signale, tout d'abord, les multiples causes de la crise des chemins de fer et donne les grandes lignes d'un vaste programme d'adaptation des chemins de fer aux conditions actuelles, par la liquidation du matériel et des installations démodés et leur remplacement par un équipement moderne construit en tenant compte des expériences faites avec les transports routiers.

S'il est relativement aisé d'établir un programme technique de modernisation des chemins de fer, sa réalisation pose des problèmes financiers particulièrement complexes qui préoccupent actuellement toutes les entreprises de transport.

M. Barbey voit la solution de ces problèmes dans la création d'organismes financiers spéciaux qui achèteraient le matériel aux constructeurs et le loueraient aux chemins de fer; ceux-ci, modernisés, verraient croître leurs recettes, ce qui leur permettrait de payer, pour leur nouveau matériel, un loyer équitable.

Cartes postales Ferd. Hodler. — Une pochette de 8 cartes postales fr. 2.

La maison *Rascher et Cie*, à Zurich, vient d'éditer une série de cartes postales, en couleurs, d'une parfaite réussite, reproduisant huit œuvres de F. Hodler: arbrisseau, cerisier en fleurs, le printemps (allégorie), lac Léman (2 vues), soir d'automne, lac de Silvaplana.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Aménagement et décoration du terre-plein de Notre-Dame, sur la place de Cornavin, à Genève.

Sont admis à concourir: Les architectes, ingénieurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs, techniciens, de nationalité genevoise ou domiciliés à Genève avant le 1^{er} janvier 1934.

Le jury est composé de: MM. Maurice Braillard, conseiller d'Etat, Jean Uhler, conseiller administratif, Carl Angst, sculpteur, à Genève, professeur Hans Bernoulli, architecte à Bâle, Gabriel Bovy, architecte à Genève, Jacques Favarger, architecte à Lausanne, Dr Roland Rohn, architecte à Zurich.

Terme: 1^{er} septembre 1934, à 18 h.

Récompenses: Fr. 3000 pour être répartis en quatre prix, au maximum.

Voir page 4 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.